

le Lien

Bulletin municipal
de Vigoulet-Auzil

juin 2015





Sommaire

Édito du Maire.....	3
---------------------	---

Vie municipale

Le mot de la commission Communication.....	5
Le budget 2015.....	5/6
Les travaux.....	7-9
Commission Urbanisme.....	9
Assainissement.....	10/11
Les activités du Lien Social.....	12/13

Vie associative

Commission Vie associative.....	14
La fête du village.....	14-16
Exposition d'arts de Vigoulet-Auzil.....	16
Cinéma, une première année réussie.....	16
Art & Qi Gong.....	17/18
Mini-school.....	19
L'association Arabesque.....	19
Quelques nouvelles de l'Acselva.....	19/20
Association des 4 vents.....	20/21
Informations de la médiathèque.....	21
Inscriptions Tennis club.....	21
Infos Football.....	21

Vie du village

La rubrique diététique.....	22
Un érudit illustre et discret à Auzil : Ernest Roschach (1 ^{re} partie).....	23/24
À propos d'un solstice, le soleil.....	25

Vie pratique

Professionnels à Vigoulet.....	26
Numéros d'urgences, pharmacie de nuit, TAD.....	27

Horaires **mairie**

• **Lundi au vendredi** de 8 h à 12 h • **Samedi** de 9 h à 12 h

Tél. : 05 61 75 60 19 - Fax : 05 62 19 11 87

www.mairie-vigoulet-auzil.fr

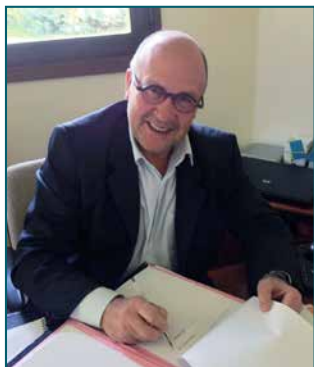
e-mail : Mairie.Vigoulet-Auzil@wanadoo.fr

Direction de la publication : Jean-Louis Champeaux, Jean-Louis Bayot,
Michel Lambin

Rédaction : commission Communication

Illustrations 1^{re} et 4^e de couverture : Georges Frechin

Conception - Réalisation : Sicoval - 31670 Labège - Imprimé sur papier PEFC



édito

Pourquoi suis-je favorable au maintien d'un terrain de foot à Vigoulet-Auzil ?

Avant que le sujet ne devienne clivant pour notre commune, je souhaite vous faire part de mon point de vue en réaffirmant ici solennellement que je ne serai, en aucune façon, le maire qui signera l'arrêt de mort d'un terrain de foot à Vigoulet-Auzil.

Certains s'acharnent, réunion publique après réunion publique, à remettre sur le tapis cette question, je tenais à vous exposer clairement ma position :

- Cette suppression du terrain de foot dans notre village, n'a jamais été un engagement de campagne de la liste « Avenir et environnement » que j'ai conduite.

- Si aucun sujet n'est tabou, j'admets bien volontiers que l'on puisse, dans le cadre d'une étude sur la centralité du village envisager un instant cette hypothèse :

- La suppression d'un terrain de foot doit faire l'objet d'une autorisation du Ministère de la jeunesse et des sports et chaque suppression doit prévoir obligatoirement la réinstallation d'un terrain similaire sur la commune (ou l'intercommunalité).

- Un tel terrain décidé par un de mes prédécesseurs, le Général André Marty, a fait l'objet en son temps d'une étude d'urbanisme approfondie soumise aux Vigouletains, et la création d'un plateau sportif à Vigoulet-Auzil a fait l'objet d'un très large consensus. Tous ceux qui l'ont connu, se souviennent que le Général Marty n'était pas un homme à prendre une décision à la légère. C'est donc en conscience et avec l'assentiment des Vigouletains que le Conseil Municipal d'alors vota la construction de la mairie, autour de laquelle doit s'organiser la vie administrative, associative avec la maison des sports (aujourd'hui rendue à toutes les associations) et sportive grâce au magnifique terrain de foot et du plateau sportif jusqu'aux cours de tennis, auxquels on accède par un chemin ombragé, dans la continuité d'une large allée, le mail, bordé au Nord par le stade, et au Sud par l'église et la médiathèque.

- Fabien Barthez, qui comme moi est un ardent défenseur de ce terrain, m'affirme que cette pelouse est digne d'un terrain de 2^e division. Je crois que l'on peut faire confiance à son expertise, il sait de quoi il parle.

- La valeur de construction du stade, en euros constants, serait de l'ordre de 800 000 €, douches et vestiaires compris.

C'est dire le « gâchis » y compris financier que représenterait sa suppression. Que l'on m'explique la pertinence de détruire un terrain de foot d'une valeur de 800 000 € pour reconstruire le même ailleurs : mais où ? Avec quel argent ? Certains répondront, « *mais Monsieur le Maire avec l'argent de la vente de ce terrain à un promoteur !* ».

Faisons abstraction de l'incongruité de cette idée : supprimons le terrain de foot... pour mettre quoi à la place : du béton ?

suite page 4

Soyons sérieux, nous n'avons pas été élus en combattant le projet de « Canto Cocut », pour refaire la même bêtise de l'autre côté des Amazones !

Ce terrain a vu s'ébattre des générations de jeunes Vigouletains, et de moins jeunes, il en verra encore beaucoup d'autres, et si en effet le nombre de Vigouletains a diminué, ce n'est certes pas la faute des dirigeants du Club de foot actuels, qui portent haut les couleurs de nos coteaux, et participent activement à la vie du village, et à son animation.

Je viens de suggérer en accord avec le Président du COC que ce terrain soit ouvert aux écoles autant de fois qu'elles le souhaitent. « *Oui, mais ce terrain nous coûte cher* » ! Certains ont avancé des chiffres invraisemblables tel que 70 000 € par an, pour l'entretien ; aux dernières nouvelles, sans que l'on comprenne pourquoi, ce chiffre est miraculeusement tombé à 40 000 €.

Il n'en est rien, j'ai fait réaliser une étude approfondie et sérieuse prenant en compte les heures d'entretien par nos agents, la consommation électrique, d'eau, etc. Le coût annuel est entre 10 ou 12 000 €.

Conscient de l'effort que cela représente, les dirigeants du COC nous ont proposé de participer activement à l'entretien, c'est aujourd'hui chose faite, notamment avec l'apport technique des sportifs Castanéens, qu'ils en soient remerciés.

Mes chers concitoyens, je prends mes responsabilités et j'affirme à nouveau mon opposition fondamentale à sacrifier sur l'autel du profit un bien public qui fut et reste un lieu destiné à notre jeunesse, mais pas seulement, car il n'existe, au cœur du village aucun endroit aussi vaste, susceptible d'accueillir nos manifestations festives, ludiques, vide grenier, etc.

Votre équipe municipale a engagé une politique dynamique en faveur de l'installation de nouveaux ménages, gageons que leurs enfants auront encore pour longtemps le plaisir de s'égayer sur notre beau gazon ■

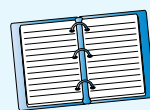
Jacques SEGERIC, Maire de Vigoulet-Auzil



L'utilisation d'outils de jardinage ou de bricolage bruyants

- est interdite le dimanche et les jours fériés
- est autorisée les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- est autorisée les autres jours de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Le nouvel arrêté municipal du 27 avril 2015 est téléchargeable sur le site WEB



Agenda des manifestations

Vendredi 4 juin à 18h : Initiation au dessin et à la peinture par Maurice Roffe, salle des Associations

Vendredi 5 juin à 19h : Vernissage de l'exposition d'Arts salle Jappeloup au Club Hippique les 6, 7, 12, 13 et 14 juin de 10h à 13h et de 14h30 à 19h

Vendredi 5 juin : Visite des Aînés à Aeroscopia

Jeudi 11 juin de 15h à 18h : Atelier « reliures japonaises » à la médiathèque

Vendredi 13 juin à 18h30 : Accueil des nouveaux arrivants devant la bibliothèque

12, 13 et 14 juin : Fête de Vigoulet-Auzil

Dimanche 21 juin à partir de 18h : Fête de la musique

Mercredi 24 juin à 20h30 : Conseil municipal

Jeudi 25 juin à 21h : Assemblée générale des 4 vents

Samedi 27 juin : Tournoi de football féminin en sixte

Le mot de la commission Communication

Un an déjà, l'heure d'un premier bilan: sans prétention, je crois que l'on peut affirmer que la communication vers les habitants s'est améliorée et atteint maintenant un niveau satisfaisant. Il reste à maintenir ce niveau en le consolidant sans relâcher nos efforts et à l'améliorer avec l'apport de nouvelles idées qui doivent venir de nous toutes et tous.

La commission Communication a édité en début d'année un nouveau vecteur d'information: cette lettre d'information mensuelle, le *Vigouzi'Lien*, vous est distribuée chaque fin de mois et permet ainsi de vous informer de manière continue de la vie municipale et associative avec l'agenda du mois suivant. Cette lettre mensuelle, souvent associée à des flyers d'associations, est distribuée par un réseau de bénévoles par quartier; qu'ils en soient tous remerciés, tout particulièrement Sophie De Boissezon qui coordonne efficacement la distribution.

Le site Web connaît toujours une affluence régulière avec des pointes lors de la diffusion de la lettre *Info-Web* avec un maximum de 153 consultations le 1^{er} avril! Nous avons 110 inscrits à la lettre *Info-Web*; **continuez à en parler à vos voisins ou amis non encore inscrits à cette information vraiment en temps réel.**

Le site est de plus en plus utilisé par les associations pour organiser leurs activités (lien social, cinéma, comité des fêtes...).

Nous participons activement au réseau communication du Sicoval qui se réunit tous les 2 à 3 mois et confrontons nos expériences avec les communes voisines. Nous présenterons prochainement lors d'un atelier intercommunal le site Internet de Vigoulet-Auzil ainsi que les étapes de sa réalisation.

Je ne le dirai jamais assez, un grand merci à Jean-Louis Bayot et Michel Lambin pour leur activité inlassable et efficace.

*Pour la commission Communication,
Jean-Louis Champeaux*

Le budget 2015

Généralités

Le budget communal est l'acte juridique qui prévoit les recettes et autorise les dépenses de la commune pour l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Ces dates sont imposées.

Il est élaboré par la commission des Finances avec l'aide de la DGS (Directrice générale des services de la Mairie) en tenant compte des charges courantes de la commune, des différentes opérations envisagées et qui va s'assurer de pouvoir procéder à leurs financements, soit par les ressources propres de la commune, soit par le recours à l'emprunt, tout en sachant que l'emprunt ne peut en aucun cas financer des charges de fonctionnement. Pour être exécutoire ce budget, appelé couramment Budget Primitif (BP), doit être:

- voté par le conseil municipal avant le 15 avril,
- transmis à la préfecture avant le 30 avril,
- affiché à l'extérieur de la mairie pour être consultable par la population.

Le cadre budgétaire

Le budget comprend 2 sections:

- **La section de Fonctionnement** qui recense essentiellement les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux (Achats, Personnel, Intérêt des emprunts...) ainsi que leurs financements par les recettes courantes (Dotations d'État, de l'intercommunalité, Impôts locaux votés par le Conseil municipal...).
- **La section d'Investissement** qui recense des opérations bien identifiées, essentiellement des travaux concernant le patrimoine de la commune (Église, Centre Culturel, École...). Le financement de ces dépenses est assuré la plupart du temps par l'emprunt qui peut également venir en complément d'une part d'autofinancement de la commune et des subventions attribuées par le Conseil Départemental ou l'État.

suite page 6

Ces 2 sections sont divisées en Dépenses et Recettes. Il est nécessaire que chacune de ces sections soit à l'équilibre réel, c'est-à-dire que les dépenses doivent au moins être couvertes par des recettes équivalentes.

La section de Fonctionnement

Comme il avait été annoncé lors de la première réunion de présentation du budget primitif, les dotations de l'État (DGF), réduites au plan national de 11 milliards d'euros sur 3 ans, se sont traduites pour notre commune par **une baisse de 42 716 euros**, soit une diminution par rapport à 2014 de **31 %**.

Le départ à la retraite au 1^{er} février de la secrétaire de mairie et le départ par mutation d'un agent au 1^{er} avril permettront de compenser en partie cette baisse de la DGF. Les charges de personnel étant difficilement compressibles par nature, un effort particulier sera fait pour réduire les charges à caractère général. Enfin pour ce qui concerne les Recettes nous avons respecté nos engagements de campagne **en n'augmentant pas le taux de taxes communales qui restent les mêmes qu'en 2014**, soit :

- taxe d'habitation : 3,08 %
- taxe sur le foncier bâti : 9,62 %
- taxe sur le foncier non bâti : 20,23 %

La section d'Investissement

La sécurisation des voies de circulation reste notre priorité conformément à nos engagements de campagne.

Les travaux de l'avenue du Lac ont commencé et seront suivis en 2016 (et non au 4^e trimestre 2015 comme nous l'aurions souhaité) par les travaux de l'avenue des Pyrénées.

En effet, si le principe de la subvention de ces travaux est acquis, celle-ci n'est pas encore votée par le Conseil Départemental. Ce sont des travaux importants pour un montant global d'environ 340 000 euros TTC.

Les projets

Sont également inscrits au budget 2015 les opérations suivantes :

- **La mise en place du club house du Tennis** pour 60 000 €
- **L'aménagement des locaux communaux** pour 42 000 €
- **L'aménagement d'une aire de sports loisirs** (sur 2 ans) pour 35 000 €
- **L'achat d'un tracteur** en remplacement de celui existant à bout de souffle pour 35 000 €

- **L'installation de « coussins berlinois »** pour sécuriser les axes principaux
- **La rénovation du centre culturel** pour une première enveloppe de 190 000 €
 - En effet suite à l'expertise de la toiture du centre culturel, il convient de reprendre l'étanchéité car des infiltrations d'eau sont déjà présentes.
 - Nous avons demandé une étude beaucoup plus complète de ce bâtiment qui, nous le rappelons, doit être, en plus, mis aux normes handicapés pour 2017.
 - Ces seuls travaux sont déjà importants et nous avons pensé qu'il vaudrait mieux mettre en place un plan d'aménagement du centre culturel beaucoup plus complet qui sera à terme plus économique pour notre commune qu'une succession de petits travaux de rénovation au coup par coup.

Le programme d'aménagement du Centre Culturel a trois objectifs principaux :

- isolation thermique de tout le bâtiment,
- changement de l'ensemble des parois vitrées en double vitrage,
- reprise du toit avec possibilité de créer un toit classique qui assurerait en même temps l'étanchéité et qui pourrait supporter des panneaux photovoltaïques, ce qui serait probablement plus économique que la réfection de l'étanchéité dans sa forme actuelle, en permettant également une isolation moins onéreuse de l'ancien toit,
- prévoir un autre moyen de chauffage, la vieille chaudière de 1968 au fioul n'étant pas un modèle d'économie d'énergie. Pourquoi ne pas faire appel à la géothermie ?

Le financement de l'ensemble des projets

Pour le financement de l'ensemble de ces travaux un emprunt global de 300 000 € a été prévu. Cela représente une annuité de prêt sur 15 ans au taux de 2,5 % de 24 230 € pour 2016, qui sera supportable par notre commune. Cela ne veut pas dire que la totalité de cette somme sera empruntée sur l'année 2015, mais cela nous laisse la possibilité de le faire en l'ayant préalablement budgétisé.

Ces travaux pourraient se poursuivre par l'aménagement de cette zone Église-Centre culturel dans le cadre de la centralité du village, souhaitée par une grande partie des habitants.

Conclusion

Nous nous sommes appliqués à être en conformité avec nos engagements de campagne. Des travaux non prévus peuvent toujours présenter une nécessité immédiate, ne serait-ce que pour assurer la sécurité et le bien-être des habitants. Des opportunités, sources d'économies futures, peuvent apparaître : il faut savoir les saisir, même si par définition elles

n'ont pas été prévues dans nos engagements. C'est le cas du projet du centre culturel, qui fera l'objet d'une réunion publique pour recueillir les suggestions des habitants. Elle pourra se tenir dès que nous aurons des estimations de travaux plus précises et tout cela respectera le cadre des Marchés Publics.

*Pour la commission des Finances,
Pierre Espagno, Adjoint chargé des finances*

Les travaux et entretien de la commune

Il y a déjà un an que vous nous avez apporté votre confiance et nous vous en remercions. Aujourd'hui nous tenons à vous faire part de toutes nos avancées concernant notre projet pour Vigoulet-Auzil, enrichi de vos suggestions toujours bienvenues.

La tâche était importante, autant dans l'envie de redynamiser notre cadre environnemental que dans celle de répondre aux besoins les plus urgents. Afin de pouvoir allier plan des travaux à réaliser et bonne gestion du budget communal, nous avons tout d'abord fait expertiser une grande partie des bâtiments ou biens communaux.

L'école

Dès notre élection, nous avons refait le toit de l'école, les menuiseries et certaines issues de secours après avoir constaté des factures d'énergies très importantes. Nous avons remarqué une disparité dans les éléments de chauffage : ceux des classes et de la cantine sont électriques (radiateurs très anciens et peu efficaces), la garderie est chauffée au gaz et l'école maternelle et le CLAE au fuel.

Nous avons entamé une étude pour uniformiser et améliorer le chauffage de cet ensemble pour un coût bien plus bas.

Le Centre Culturel

Nous avons constaté des factures de chauffage importantes provenant de l'âge avancé de la chaudière et l'obsolescence de toutes les menuiseries. Le temps ayant fait son œuvre, l'étanchéité du toit et son isolation aussi doivent être reprises.

Pour être en conformité avec la loi de 2005, le Centre Culturel doit être mis aux normes afin

de faciliter l'accessibilité de toutes les salles et sanitaires par des personnes à mobilité réduite.

Dans le but de réduire rapidement les dépenses engendrées par l'entretien de ce bâtiment, nous avons dû budgétiser pour 2015, une somme importante pour la réalisation des premiers travaux de remise en état. Néanmoins, nous pensons qu'il serait plus raisonnable d'envisager de rénover le Centre Culturel : les salles ne sont plus en accord avec le dynamisme de nos associations et se révèlent mal adaptées aux besoins des différentes activités. Nous avons donc décidé de lancer une réflexion plus importante et inviterons les habitants de Vigoulet-Auzil à rencontrer l'équipe municipale lors d'un prochain débat.

L'église

Malgré les travaux coûteux entrepris ces dernières années, nous avons constaté malheureusement des fuites au niveau de l'entrée de l'église. Nous devons donc reprendre la corniche et l'étancher.

Les cimetières

Suite à l'observation de la fragilisation des murs de l'ancien cimetière, nous avons été obligés de faire expertiser. Il est important de signaler que la Mairie interdit de planter des arbres aux abords des tombes. Seules les plantes de petite

suite page 8

suite de la page 7

taille sont acceptées. Il est utile de rappeler que la mairie entretient le cimetière (allées, écoulements des eaux...) et que les tombes doivent être entretenues par les familles.

La mairie

Les menuiseries de la mairie ne font plus leur office d'isolation et devront être changées dans un souci d'économie d'énergie. Nous en profiterons pour revoir l'organisation des bureaux, dans le but d'amener un service rapide et efficace aux habitants de la Commune.

Terrain synthétique de foot

Nous avons lancé une étude pour créer une véritable aire de sport-loisirs pour adultes et enfants sur l'ancien terrain en synthétique situé entre la mairie et le tennis. Cela constituerait ainsi un ensemble sportif dans un coin arboré et sécurisé de la commune.

Le club House du Tennis

Le projet de rénovation du Pool-House est en bonne voie. Nous sommes en train de rédiger le cahier des charges de ce bâtiment en totale concertation avec le Président du Tennis M. Lestriez et le bureau du club. Nous lancerons ensuite d'ici l'été un marché à procédure adaptée (MAPA).

En ce qui concerne l'entretien général de la commune et de ses voies de communication :

• L'entretien des zones vertes

Notre but est d'éviter de faire appel à la sous-traitance et en cela, nos agents s'appliquent actuellement pour maintenir l'aspect coquet de notre village. Nous avons axé nos efforts afin que le matériel soit en bon état de marche. Le tracteur arrivant en fin de vie (5 000 heures d'utilisation), nous avons lancé une consultation pour le remplacer. Nous avons acquis l'année passée un mini tracteur pour tondre toutes les zones à fortes pentes. Nous demandons aux habitants de la commune d'entretenir leurs haies car dans de nombreux cas, elles empiètent sur le domaine public. Certaines sont dangereuses (pyracanthas).

• Faciliter les liaisons dans la Commune

Les travaux de l'avenue du Lac ont débuté. (Le projet avait été initié par l'ancienne Municipalité.)

À noter que rien n'avait été prévu au niveau du revêtement des trottoirs. Des exemples pris



dans la commune de trottoirs sans parement, nous indiquent que cette formule ne permet pas aux piétons de circuler en toute sécurité, les herbes cachant souvent des obstacles. Nous avons dû reprendre le projet et faire étudier un revêtement pratique et sécurisant. Le coût sera plus important, mais indispensable pour assurer la sécurité de la circulation. Il faut savoir que le Sicoval oblige les communes à ne réaliser qu'un seul projet routier par an, et n'étudie que deux projets en même temps.

Les prochains travaux auront lieu à la rentrée de septembre 2015, avenue des Pyrénées. À partir de la fin des travaux de l'avenue du Lac, nous pourrons lancer avec le Sicoval une nouvelle étude pour améliorer les voies de communication de la commune en concertation avec les habitants de Vigoulet-Auzil.

• Ralentir les voitures dans la commune

Nous avons implanté des radars pédagogiques solaires : avenue des Coteaux et avenue des Crêtes dans un premier temps. Dans un second temps, nous placerons des ralentisseurs sur les voies principales afin de faire diminuer la vitesse des véhicules traversant la commune, cela devrait se faire avant la fin de l'année 2015.

• Rénovation de la STEP de Menrhume

Le Sicoval a lancé les études concernant la station de Menrhume ; par ailleurs, le Sicoval et la municipalité ont mené début mai une concertation avec les riverains. Des visites des différents types de STEP vont être organisées.

• L'entretien des voies de communication

Nous avons repeint tous les murs tagués de l'avenue des Coteaux. Nous avons réussi avec l'aide des Gendarmes à déterminer les auteurs. Même si « jeunesse doit se passer », les parents habitants de la commune se doivent d'inculquer à leurs enfants le respect du bien commun, c'est un élément essentiel du bien vivre ensemble.

• Élagage des arbres

La commande a été signée avec le Sicoval qui doit instamment lancer l'élagage des chênes devant l'église et des arbres avenue du Lac.

En résumé, malgré les « mauvaises surprises » des premiers mois, principalement imputables au manque d'entretien et de suivi des bâtiments publics et ce, visiblement depuis de longues années, nous nous efforçons de rattraper le temps perdu tout en suivant le programme que nous avons fixé lors des précédentes élections municipales.

Enfin, nous avons prévu pour 2015, de maintenir une fiscalité stable et cela, malgré la baisse des dotations de l'État.

Gérard Bomstain, conseiller en charge du personnel et des travaux

Commission Urbanisme : le travail se poursuit

La commission Urbanisme, qui regroupe les élus et 14 Vigouletains, se réunit une fois par mois pour travailler sur la révision générale du PLU lancée au mois de mai 2014.

La quatrième réunion, qui s'est tenue en janvier, a permis de discuter la notion de centralité avec un projet qui se structure autour du parvis de l'église et du belvédère situé en face. Cet « hyper centre » devrait desservir les deux aspects de la centralité vigouletaine : une centralité nature au Sud et une centralité services au Nord.

Bien visible depuis le belvédère, la zone située en contrebas de celui-ci et de la crèche devrait être préservée et aménagée afin de renforcer le caractère naturel jusqu'au cœur de notre village. Les idées ne manquent pas : amphithéâtre de verdure sous la crèche, aménagement d'un parcours piéton, cyclable et équestre vers la Jumenterie et le Château, jardin fleuri et verger accessible aux écoliers, etc. Le deuxième aspect de ce projet est une centralité - services, situé derrière l'église, autour de la mairie et de la maison des associations. À l'heure actuelle il s'agit de services administratifs, associatifs et sportifs avec le terrain de foot, la bibliothèque, le terrain synthétique, le boulodrome. Ici aussi, les projets sont nombreux qui verront peut-être le jour dans un avenir plus ou moins lointain : commerces, place de village, services de proximité, etc.

Les deux réunions de mars et avril ont, quant à elles, permis d'avancer sur les règles applicables à l'urbanisation douce par partage par-

cellaire (BIMBY). L'évolution de la législation relative à l'urbanisme nécessite d'organiser, grâce aux nouvelles règles d'un nouveau PLU, une division raisonnable des parcelles existantes et déjà urbanisées. Ceci permettra d'accueillir de nouveaux habitants sans poursuivre l'étalement urbain, respectant par là-même le caractère naturel et rural de notre village.

Au mois de septembre, 15 % des propriétaires de notre commune sont venus consulter les architectes-urbanistes de la société Villes Vivantes pour leur confier leurs idées d'extension ou de nouvelles constructions sur leur parcelle. La commission urbanisme a étudié ces projets afin d'établir les règles permettant de valider les projets considérés comme raisonnables, ne dénaturant pas l'environnement de Vigoulet-Auzil.

Ce travail est aussi important qu'enthousiasmant si l'on considère qu'il va permettre d'encadrer l'urbanisation des dix prochaines années environ, cherchant à concilier l'accueil de nouveaux habitants et la transmission d'un environnement naturel aussi préservé que possible aux générations futures.

*Pour la commission Urbanisme,
Xavier De Boissezon*

Assainissement

Vers une rénovation-extension de Menrhume

La station d'épuration (STEP) de Menrhume est frappée d'un arrêté préfectoral d'insalubrité depuis 2010. Il y a donc urgence à trouver une solution ! Conformément à nos demandes, le conseil de communauté du Sicoval a voté, en mars dernier, la sortie de Vigoulet-Auzil du projet de STEP Intercommunale qui associait notre commune à celles de Lacroix-Falgarde, Aureville, Vieille-Toulouse et Portet-sur-Garonne. Le projet est maintenant de réhabiliter en augmentant raisonnablement la capacité de la STEP de Menrhume qui continuera de trai-

ter les effluents des vigouletains de l'Est de la commune.

Quand vous lirez ces lignes, une réunion publique d'information des riverains se sera déjà tenue, organisée par le service d'assainissement du Sicoval pour présenter les solutions techniques et leur emplacement potentiel. Les riverains ont été contactés par courrier personnel mais aussi grâce au *Vigouzi'Lien* et au site web de la mairie. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée du dossier.

Pour la commission Eau et Assainissement,
Xavier De Boissezon

Compte rendu de visite de la Station à boues activées de Ginestous (15 octobre 2014)

L'importance de la question du traitement des eaux usées, et surtout de ses répercussions sur l'évolution de l'habitat dans notre commune, nous a amené à étudier l'ensemble des solutions envisageables (*voir les nombreux articles déjà parus dans le Lien*). Après les nombreuses visites et études des Stations d'épuration adaptées à des petites communes comme la nôtre (e.g. Lapeyrouse-Fossat), nous avons eu l'occasion de comparer celles-ci au principal équipement de la ville de Toulouse, à Ginestous.

La collecte des effluents

Elle se fait actuellement sur Toulouse, sa zone urbaine et une douzaine de communes de la périphérie soit environ 700 000 EH (équivalent habitant) pour une capacité de l'usine à 900 000 EH.

Qualité des traitements

Les industries polluantes à caractère industriel tels que traitement de métaux, industries alimentaires... sont dans l'obligation d'effectuer des traitements en « amont ». Il reste pour l'usine de Ginestous des effluents de type ménager dépollués par une filière classique des boues activées (dégrillage, dégraissage, oxygénation) complétée en 2004 par une unité de traitement

de l'azote par nitrification, ceci pour abaisser les taux des éléments azotés (oxyde d'azote, nitrates...) rejetés dans la Garonne ; cette dernière unité en enceinte confinée qui fonctionne en anaérobie ne se visite pas.

Le traitement des boues

L'usine traite environ 40 millions de m³/an d'effluents qui génèrent environ 60 000 T de boues. Ces boues comprennent un mélange de déchets organiques résiduels en cours de décomposition, des bactéries (aérobies) mortes ou vivantes, des bactéries pathogènes, des polluants de diverses sources industrielles, où venant de l'industrie alimentaires (conserveries...) et pharmaceutiques (molécules hormonales par ex...) quand ces polluants ne sont pas complètement traités en amont. Les traitements qui suivent, assez complexes, comprennent une phase d'épaississement puis de centrifugation ; il y a un ajout de polymères pour compléter la déshydratation ; enfin l'on découvre plusieurs filières :

- les filières du compost (20 %) et des granulés séchés (20 %) valorisées en agriculture,
- la filière de l'élimination thermique (60 % des boues) par « incinération » à 850 °C.

Ces deux filières sont très gourmandes en énergie.

La filière agricole

Beaucoup de personnes se sont mobilisées quand les maraîchers de la région parisienne ont découvert que leurs terres avaient été polluées (traces de métaux lourds) par l'utilisation des boues de stations de traitement.

Depuis la situation a évolué, sur les contrôles et les normes ; cependant il faut garder à l'esprit que les contrôles ne sont jamais à 100 %, mais effectués sur quelques échantillons seulement, et les normes évoluent en fonction des possibilités de mesure (résultats statistiques à 1 ou 2 écarts-types) et aussi des capacités des moyens de traitement des usines.

Pour en revenir aux normes, Bruxelles émet des obligations de plus en plus sévères sur les grosses unités de traitement (10 000 EH) ; les dernières, en date de juin 2004, sont laissées à la discrétion des États Membres de l'UE et portent sur le traitement des phosphates.

L'accumulation de normes pour les grosses stations (> 10 000 EH) risque de faire exploser les coûts de traitement des effluents et la complexité des usines.

Pour la filière agricole, les normes et les contrôles sont effectués sur les 2 produits proposés aux agriculteurs : compost réalisé par mélange de boues à des déchets verts et granulés séchés comme amendement et engrais ne font pas l'unanimité auprès des professionnels qui s'en méfient de plus en plus bien que les produits soient fournis quasi gratuitement aux agriculteurs. Les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à refuser ces méthodes d'amendement, le plan d'épandage pour Ginestous représenterait une surface de 6 000 ha (plus de 15 fois la commune de Vigoulet-Auzil) pour l'essentiel situé dans le Lauragais ; ces plans d'épandage sont déclarés en mairie ; ils feraient l'objet d'une surveillance étroite pour le nombre de rotation (à priori tous les 3 ans) et un suivi régulier de la qualité des terres.

Au plan économique

Pour Ginestous, il y a 4 usines de traitement des eaux, dont 3 usines par le traitement des boues activées et une unité de dénitrification. Le traitement des boues s'opère par différents processus : une unité de séchage thermique des boues pour l'obtention des granulés, une unité de fermentation et de maturation pour le compost et un incinérateur qui recueille comme déjà dit environ 60 % des boues restantes. Sur le site industriel l'on trouve aussi une unité de « traitement de l'air » pour les

nuisances apportées par les odeurs ; pour résumer, ce dernier dispositif semble d'une efficacité relative.

Consommation électrique : la puissance consommée représenterait pour l'ensemble des usines 35 millions de KWh/an, soit proche de 1 KWh par m³ d'eau traitée. L'ajout d'une unité de méthanisation pour le traitement des boues, actuellement à l'étude, pourrait réduire cette consommation d'environ 30 %.

Bien sûr, en cas d'arrêt de l'approvisionnement électrique, les effluents « non traités » se déversent dans la Garonne.

Vente des « composts » aux agriculteurs : les produits « compost » seraient valorisés entre 10 à 20 € la Tonne et, dans l'état, les granulés ont actuellement une interdiction à la vente. Ils sont fournis gratuitement aux agriculteurs.

En résumé

Le traitement des boues issues des grandes stations à boues activées est complexe et onéreux ; ces besoins n'existent pas pour les petites stations à filtrage par roseaux puisque les boues sont déshydratées et sèches à la surface des bassins. Lorsque nécessaire, pour le vidage des bassins tous les 10 à 12 ans, elles sont directement utilisables en épandage. Il n'y a aucune consommation d'électricité.

Pour en revenir à la décharge de Drémil-Lafage, si la configuration des lieux s'y prête, la solution d'une petite station de traitement sur place, serait de beaucoup la plus intéressante à la condition d'obtenir un accord des autorités administratives. Une étude de faisabilité est actuellement lancée. Pour rappel les coûts de transport et de traitement de lixiviats seraient proches des 200 000 € par an.

Enfin, merci à M. le Président du Syndicat Mixte SSTOM de nous avoir obtenu cette visite de l'usine de Ginestous.

**F. Blachez et Pierre Espagno,
conseillers**

Nota :

- sur l'utilisation des boues à usage agricole, contrairement à l'Europe, cette pratique est maintenant interdite en Suisse en fonction du principe de précaution, tout comme l'enfouissement des boues en déchetterie. À terme, l'incinération qui représente actuellement une part de 60 % dans le traitement des boues, pourrait peut-être devenir le seul moyen pour les éliminer.
- les lixiviats transportés de Drémil-Lafage sont vérifiés à leur entrée avant traitement à Ginestous.

Les activités du Lien Social



Depuis le dernier Lien de janvier 2015, trois nouvelles rencontres ont été organisées par l'équipe du Lien Social.



Repas des Aînés du 24 janvier 2015

Ce sont plus de 80 convives qui se sont retrouvés le samedi 24 janvier à l'auberge du Tournebride pour le repas annuel des aînés. Après l'intervention de Catherine Bayot, au nom de l'équipe « Lien Social », Jacques Ségéric, le Maire de Vigoulet-Auzil, a pris la parole afin d'affirmer à quel point il était attaché à ce genre d'animation communale, occasion de rendre hommage à l'expérience des « anciens ».

Suite à un repas festif, Monsieur et Madame TERZI, couple Vigoulétain, anciens champions d'Europe de danse de salon (Rock, Charleston) ont fait une démonstration, en tenue, de leur talent de danseurs de haut niveau sur des musiques endiablées, au grand plaisir de l'assemblée.



Goûter des Aînés du 26 février 2015

Les aînés ont été nombreux à se réunir le 26 février autour de tartes aux pommes, de gâteaux maison et de crêpes, le tout accompagné de cidre. L'ambiance fut comme à chaque occasion conviviale et chaleureuse. Le goûter s'est prolongé jusqu'à 20h...



repas au restaurant. Nous espérons vous retrouver nombreux.

Enfin, juste avant la fête annuelle de Vigoulet-Auzil nous souhaiterions recevoir les nouveaux arrivants de notre village pour une rencontre conviviale autour d'un apéritif.

Nous vous tiendrons informés de cette initiative.

Accueil, communication, partage et rencontre sont au cœur de nos objectifs.



L'équipe du lien social

*Sylvie MOUQUET, Catherine BAYOT,
Marie COCHE, Stéphane RICCI*



Dîner partagé du 29 avril 2015

Le 29 avril nous nous sommes réunis avec les aînés, en présence de nombreux conseillers, à la salle des associations autour d'un repas où chacun apportait un plat de sa convenue, du fait maison et de qualité ! Ambiance amicale et chaleureuse, M. le maire nous y a rejoints.

Les perspectives des prochains mois semblent attrayantes.

Un marché de plein vent est à l'étude pour le mois de mai. Ce marché hebdomadaire se tiendrait tous les jeudis en fin d'après-midi le long du terrain de football.

Pour nos Aînés, l'équipe Lien Social organise le vendredi 5 juin, une sortie découverte du musée de l'Aeroscopia (nouvel espace consacré à l'aéronautique), qui sera suivie d'un



Commission vie associative

Elle s'est réunie en janvier pour débattre des subventions demandées par les différentes associations.

À la suite de ce débat constructif, le conseil municipal a voté le montant des subventions pour l'année 2015 lors du conseil du 7 avril. On notera que, malgré une baisse importante des dotations de l'État, le conseil a souhaité conserver un niveau important d'aide aux associations pour leur permettre de continuer à se développer.

Les articles suivants démontrent toute la vitalité et le dynamisme des associations de Vigoulet-Auzil avec l'organisation de multi-

ples activités (spectacles, conférences, projections cinéma...).

Enfin, une collaboration entre toutes les associations est née lors du forum de Septembre 2014 dont nous verrons les premiers effets lors de la fête du village.

Par ailleurs, la commission « vie associative » a décidé de créer, avec la commission « Transports », un groupe de travail sur les chemins de randonnées.

*Pour la commission « Vie associative »,
Jean-Louis Champeaux*

La fête du village, un voyage festif à Vigoulet aux îles

Qui sait jusqu'où vous partirez du 12 au 14 juin ? Après le succès de l'an passé, la fête de Vigoulet-Auzil vous emmène encore plus loin. Direction : les tropiques, pour d'exquises surprises et d'épatantes rencontres entre voisins.

Sur la ligne de départ, les participants sont nombreux. Normal : c'est le grand rendez-vous de l'année, la fête à ne pas manquer. Toutes les associations du village se préparent, depuis des mois, à montrer les talents des habitants. Ouverture des festivités dès le vendredi soir* avec une ronde de danses des associations Arabesque, Art et Qi Gong et Modern jazz. L'Atelier lyrique, dont beaucoup ont apprécié l'opérette d'Offenbach le 14 mars dernier, prolonge ce défilé avant de laisser la place à la nuit et, avec elle, à l'épatant spectacle de feu de *Fifi* spectacle pyrotechnique. Le samedi, ce sont les élèves de piano et guitare de l'ACSELVA qui ouvrent le bal. Côté sport, les clubs de foot et de tennis



organisent des tournois ouverts à tous, tandis que les écoles d'équitation de notre village du cheval proposent des tours à poney et une démonstration de dressage. En bouquet

final et dominical, une triple envolée : celle des notes de la guitare, avec les élèves d'Yvan Carrat, celle des marcheurs des coteaux avec une randonnée familiale, celle de la messe chantée à l'église. Pour les autres, un objectif à suivre : le cochonnet, grâce à un convivial tournoi de pétanque. Et l'après-midi, les enfants de l'Alaé emportent les foules avec un spectacle de guitare, danse, chant, théâtre et cirque.



Cap sur les activités

Pour ceux qui, malgré cet éventail d'animations, restent sur leur faim d'aventures, pas d'inquiétude : des foules d'activités viennent pimenter la fête. Il y en a pour tous les goûts, pour les adultes et les enfants. Qui peut grimper plus de huit mètres ? Qui préfère bondir sur un parcours d'obstacles gonflables ou avancer, pas à pas, sur une corde en plein ciel ? Qui sait tirer sur des canards ou prendre des pinces pour attraper les peluches ? Jusqu'où serez-vous capable de vous creuser les méninges ? Tournoi d'échecs et grands jeux en bois vous entraînent dans de profondes réflexions. Un atelier autour du papier vous plonge dans la création, des activités sur la nature vous ouvrent de nouveaux horizons. La fête fait tourner la tête des enfants, au volant d'un kart, sur le circuit, ou plus sagement sur le manège des tout-petits. Un itinéraire bis est ouvert, plus discret mais très concret : participer activement à la fête en devenant bénévole. Mettre la table ou les déplacer, servir à boire, tamponner les enfants (si, si), tenir un stand au vide-grenier, toutes les bonnes volontés sont bienvenues. Les tampons, comme les bracelets, permettent de profiter de la fête en toute liberté : cette année, une quinzaine d'activités sont proposées le samedi contre quelques

euros seulement**, pour ouvrir la fête au plus grand nombre, Vigouletains ou non.

Délices des îles

Après l'effort, le mojito ! Affalé dans l'herbe et à l'ombre ou confortablement installé au soleil, vous dégustez les boissons pour petits et grands et, comme l'an passé, les merveilleux cornets de bonbons. Si tous les chemins mènent au rhum, celui de la buvette vous permettra peut-être de repartir avec une délicieuse surprise... Le samedi soir, l'apéritif est offert par le Comité des fêtes, manière de se préparer au succulent banquet, mélange de saveurs et d'épices. À l'heure des grillons, les grandes tablées se déploient pour déguster le repas, savourer les rencontres, relever les discussions.

L'ambiance exotique de Vigoulet aux îles se poursuit toute la nuit, avec l'Orchestre Tropic, ses danseuses en tenue exotique et ses chants des Antilles. Une petite dizaine de musiciens et chanteurs enflamment la scène. C'est parti pour un tour du monde des musiques : mélodies des îles, tubes de pop-rock internationaux, chanson française, morceaux des années 80 ou tout récents. Le rythme est soutenu, tout le monde s'amuse, les enfants dansent au milieu des adultes. Minuit file et la musique continue.

Bazar des arts

La route ne s'arrête pas là : la journée de dimanche, cette année, vous propose une farandole d'activités. Petit zoom sur les chemins de l'art : dès 8 heures, la mairie est encerclée par des objets en tous genres. Vigoulet ose y laisser fleurir ses trésors en plein air. À la fois vide-grenier, brocante et marché des créateurs, la place du village se transforme en un espace d'échanges matériels, des vêtements aux bibelots, des céramiques aux vélos. Une riche expérience de tri à la maison et de trouvaille sur les étals ! Pendant ce temps, l'exposition d'art se poursuit au Club Hippique*** de Vigoulet-Auzil, avec les peintures et sculptures d'une dizaine d'artistes, sous le haut parrainage de Georges Fréchin. À pied ou à cheval, au rythme d'une pétanque à

l'ombre ou à la cadence des karts, ces trois jours de fêtes ouvrent une large voie pour découvrir ses voisins, s'amuser en famille et entre amis, partir très loin pour quelques heures. Et qui sait jusqu'où ces rencontres vous emmèneront ? Toutes les informations sont disponibles sur www.mairie-vigoulet-auzil.fr et par mail à comfetes.va@gmail.com

Le comité des fêtes de Vigoulet-Auzil

* Voir le programme en 4^e de couverture et le dépliant ci-joint.

** Tarifs des animations : 1 euro le tour, 5 euros le forfait illimité, sauf les trois manèges présents du vendredi au dimanche à 2 euros le tour. Le repas est à 10 euros par adulte et 5 euros par enfant.

*** Salle Jappeloup du club hippique, entrée libre de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.

Exposition d'arts à Vigoulet-Auzil

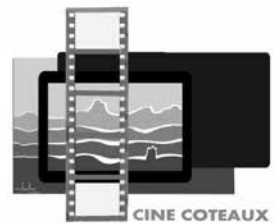


L'association Ciné Coteaux et la mairie organisent la première exposition d'arts de Vigoulet-Auzil sous le haut parrainage de Georges Fréchin.

L'exposition se déroulera les 6, 7, 12, 13 et 14 juin au Club Hippique de Vigoulet-Auzil, salle Jappeloup. Les heures d'ouverture sont de 10h à 13h et de 14h30 à 19h. L'entrée est libre. Vous êtes cor-

dialement invités au vernissage qui se tiendra le vendredi 5 juin à partir de 19h, au Club Hippique de Vigoulet-Auzil, salle Jappeloup. Une dizaine d'artistes exposeront leurs œuvres de peinture et de sculpture.

Cinéma, une première année réussie !



Party Girl, Elle l'adore, Samba, La famille Béliet, La French, Imitation Game, Birdman, Le dernier loup, Un homme idéal... que de beaux films diffusés au centre culturel un jeudi par mois à 21h !

C'est un public fidèle et enthousiaste qui vient assister à ces séances. Celles-ci se terminent souvent par une discussion improvisée sur le film vu ou à voir. C'est une belle occasion de rencontre entre Vigouletains mais aussi de personnes venues des villages voisins.

Nous avons aussi programmé deux films pour les enfants : *Opération Casse noisettes* et *Maya l'abeille*. Les enfants sont enthousiastes et découvrent les joies du grand écran avec quelques pop-corn !

Les écoles de Vigoulet-Auzil et Vieille-Toulouse ont aussi pu profiter de cette nouvelle salle de cinéma. Après avoir bravé la neige et le froid, ils ont pu découvrir *Ernest et Célestine* pour les plus petits et *Le jour des Corneilles* pour les plus grands.

Toutes nos programmations sont systématiquement mises en ligne sur le site de la mairie. Vous pouvez également nous contacter à cinecoteaux@gmail.com. Rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux films.

L'équipe de Ciné Coteaux

Art & Qi Gong ng

氣

Mais qu'est-ce que le Qi ? Prononcez « Tchi »...

On traduit Qi par énergie ou souffle, mais en occident, il n'y a pas de traduction exacte de ce mot, car le sens qu'il désigne n'existe pas dans notre langue. L'idéogramme chinois du Qi contient en bas, 4 grains de riz, de la chaleur qui monte en vapeur vers le haut, et au niveau céleste, retourne en bas.

Le Qi est la substance fondamentale qui, à travers ses mouvements et ses transformations incessantes constitue l'unité de l'univers et tout ce qui existe.

Tout est constitué d'énergie, et la matière est de l'énergie condensée.

Pour les chinois, l'univers est le macrocosme et le corps humain est le microcosme équivalent dont le Qi en assure la vie par ses fonctions : il met en mouvement les fonctions du corps et les entretient, produit de la chaleur, assure les défenses contre les énergies externes néfastes, contrôle les circulations des liquides et du sang, assure les transformations de la nourriture, liquides et reproduit ainsi de l'énergie. Le Qi est donc la substance essentielle qui permet d'entretenir la vie de l'homme. Son entretien permet d'éviter ou de traiter des manifestations anormales, tels qu'une insuffisance, une stagnation, une mauvaise direction du Qi ou encore un excès de Qi...

On dit aussi que l'homme est l'union entre l'énergie du Ciel et l'énergie de la terre.

C'est aussi une force invisible que François Cheng, académicien et sinologue français décrit de cette façon « À partir de l'idée du Qi, souffle, à la fois matière et esprit, les premiers penseurs chinois ont avancé une conception unitaire et organique de l'univers vivant où tout se relie et se tient. » Extrait de « Cinq méditations sur la beauté ».

Le Qi est entre le visible et l'invisible, il est à la fois les deux, mais aussi le mouvement qui réunit matière et esprit.

C'est grâce au fonctionnement et mouvement du Qi que l'Univers change et évolue. Le Ciel, la terre et les dix mille choses, y compris l'être humain, sont les produits du Qi, d'où l'importance de le travailler et le maîtriser pour trouver l'harmonie en Soi. Il me semble donc intéressant de rendre compte des effets du

Qi Gong, et qui mieux est, par le témoignage de certains élèves Vigoulétains :

- **M...** : « Suivant les cours de Fabienne depuis la rentrée de septembre 2014, le Qi Gong m'a apporté de la sérénité dans une période de recherche d'activité professionnelle. Au niveau de mon corps, j'ai constaté une meilleure souplesse de mes articulations et la disparition de douleurs à une épaule. De même, le Qi Gong m'a permis de travailler sur la synchronisation des mouvements de mon corps. En résumé beaucoup de points positifs avec une enseignante patiente et qui nous transmet sa passion ».
- **Ev...** : « Le Qi Gong nous emmène dans un autre univers, souvent oublié de la plupart des gens qui vivent trop vite ou trop stressés, ce qui malheureusement est une réalité de la vie d'aujourd'hui. La pratique du Qi Gong me permet, en ce qui me concerne de toucher une autre dimension de moi-même, de me lier davantage à l'énergie universelle qui m'entoure, de relativiser certains problèmes auxquels nous sommes tous confrontés et d'être plus sereine. C'est d'une grande détente et cela peut même permettre à ceux qui le désirent une recherche spirituelle. Bref pour moi ce n'est que du Bonheur sûrement aussi grâce à notre professeur Fabienne toujours souriante et disponible ».
- **Chr...** : « J'ai noté que les jours suivants chaque pratique, j'avais plus de facilité à passer de la position allongée à la position debout, notamment le matin : l'expression « au saut du lit » redevenant une réalité. Cela vient d'une sensation de « déblocage » au niveau du diaphragme et de remise en route des « circuits » énergétiques. »
- **Cat...** : « Véritable Art de Vivre qui permet de mieux maîtriser son énergie vitale pour s'installer dans l'instant présent en unissant le corps et l'esprit et découvrir une autre façon d'appréhender le monde. Le Qi Gong fait partie intégrante de ma vie depuis 4 ans et c'est un véritable plaisir de pratiquer cet Art énergétique Chinois. »

- **Dani...** : « Grâce à ton enseignement clair et précis, la pratique régulière du Qi Gong m'a assoupli les articulations dans le sens où les exercices s'adressent à l'ensemble du corps. Ces exercices ont un intérêt général sur ma santé et ma vitalité. Les nombreux enchaînements que tu nous apprends s'adressent aux différents systèmes énergétiques et donc au final, je me sens plus en phase avec mon corps. »
- **A-M** : « La pratique du Qi Gong a été pour moi une découverte. Cela m'a appris à me concentrer sur mon corps et tout ce qui le constitue, à me concentrer sur mon esprit et faire le vide dans ma tête, à être capable de relâcher toutes les tensions, à maîtriser ma respiration. Lorsque je sors d'une séance de Qi Gong, je suis apaisée, mais pleine d'énergie. Je n'ai qu'un regret c'est de ne pas l'avoir pratiqué et découvert plus tôt. »

**Contact pour tout renseignement
sur les cours et stages à Vigoulet-Auzil**
Fabienne Moraly : 06 20 73 49 77
Art & Qi Gong - site : www.artetqigong.com
e.mail : artetqigong@gmail.com



Mini-school du 20 au 24 avril 2015

Le stage de Mini-school s'est très bien déroulé : les 9 enfants et moi-même sommes ravis de cette expérience.

Nous avons appris à nous présenter en anglais, les parties du corps, les pièces de la maison et aussi les « hobbies ».

Nous avons appris 3 comptines anglaises et, le dernier jour, nous avons fait un « contrôle sans notes » que tout le monde a bien réussi. Cette première expérience m'incite à renouveler un stage de Mini-school quand le moment sera favorable.

Un grand merci à tous les enfants pour leur participation.

*Dany Combes,
Association Crecel*



L'association Arabesque

Son spectacle annuel aura lieu le vendredi 5 juin à Castanet 20h30
salle de la Ritournelle ; le thème « un chapeau peut en cacher un autre »

Le 22 février : Concours de danse classique organisé à St-Orens. 2 élèves ont obtenu une médaille de bronze et d'argent.

Le 7 mars : présentation de 2 chorégraphies à la Halle aux grains avec Cécile et Vika ; un grand succès dans le cadre de le Fête de la danse organisée par le Lion's Club.

Le 12 juin : spectacle de danse devant la Mairie pour la Fête de Vigoulet, à 19 h.

Le 22 juin : pour la Fête de Vieille-Toulouse spectacle au moment de l'apéritif.

Participation au festival Ravensare le soir du 3 juillet aux jardins Raymond VI.
(www.festivalravensare.com)



Quelques nouvelles de l'Acselva

Des évènements passés ou à venir avant les grandes vacances

Le samedi 14 mars, l'atelier lyrique a donné au Centre Culturel une représentation de « La grande duchesse de Gérolstein » de Jacques Offenbach. Une salle comble et un public ravi ont récompensé le gros travail des artistes.

Suite à l'exposition de ses œuvres photographiques à la médiathèque en janvier et février, Gaëlle Giordan a proposé sous l'égide de l'Acselva un atelier « carnets de voyage » les 30 mai et 5 juin.

Les élèves des cours de chant, de piano et de guitare préparent leur audition annuelle du mois de juin.

Pendant les fêtes de Vigoulet-Auzil, l'atelier lyrique produira 3 extraits des « Brigands » d'Offenbach et vous pourrez assister à une démonstration de Qi Gong.



Projets pour la rentrée

Les activités habituelles reprendront début septembre, les informations détaillées seront communiquées par les moyens habituels, courrier et site web de la mairie. Nous souhaiterions relancer la section informatique, un appel à animateurs a été lancé dans le Vigouzi'Lien et nous le renouvelons ici. N'hésitez pas à solliciter des personnes compétentes et disponibles.

Si un nombre suffisant de personnes est intéressé, Gaëlle Giordan pourra proposer de

nouveaux ateliers dans le cadre de l'Acselva. Une séance de piano cinéma muet est en préparation pour le dernier trimestre 2015, ce serait le sixième spectacle de ce genre offert par Bruno de Gaulejac à Vigoulet-Auzil. Cette séance serait proposée en coopération avec Ciné Coteaux qui prêterait le film.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et la pleine forme pour attaquer une nouvelle saison sportive, culturelle et de loisirs.

Yannick Le Mailloux

Association des 4 vents

L'Association des Quatre Vents a présenté sept conférences entre septembre 2014 et mai 2015 dans les trois communes (Pechbusque, Vieille-Toulouse et Vigoulet-Auzil) qui disposent d'une salle pouvant les accueillir.



La dernière conférence, le 21 mai, qui a traité des questions liées au changement climatique, aura permis à l'auditoire de prendre la mesure des enjeux de la conférence internationale sur le sujet (COP 21) qui se tiendra à Paris-Le Bourget en décembre prochain.

Les six autres ont traité de la prévision météorologique (J. Collado, le 9 octobre), des mémoires de la Grande Guerre (P. Roques, le 20 novembre), de l'histoire régionale (M^{me} Oblin-Brière, le 11 décembre), de jeux mathématiques (JB Hiriart-Urruty, le 15 janvier), d'Egypte ancienne (A. Marshall, 5 février), et de biologie du vieillissement (M.

Lafontan, le 5 mars). En outre, la soirée sur l'Egypte ancienne a été prolongée par une visite de la partie « Egypte » du musée Labit, le 18 avril (cf. photo jointe), commentée par la conférencière spécialiste de l'Egypte.

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra le 25 juin, à 21h dans la salle du Centre Culturel. Le Conseil d'Administration présentera le bilan de l'année écoulée, en particulier financier, puis proposera aux adhérents 10 à 12 conférences possibles parmi lesquelles sept seront à retenir. Parmi ces conférences, différents sujets pourront être abordés : l'histoire régionale, en particulier les guerres de religion en Lauragais, la migration des arts

et des techniques au cours de l'histoire, l'aérostation et les Monfgolfières, la relation homme-cheval, l'opération Rozetta par un scientifique ayant participé au projet, des personnalités régionales (Clément Ader, Paul Sabatier), etc.

Nous vous invitons à venir nombreux donner vos avis et à faire éventuellement de nou-

velles propositions, sans oublier de partager ensemble un moment de convivialité. Nous espérons donc vous voir bientôt.

Le bureau du CA :

Guy Chauveteau (Président)

Jacques Maisonnier (Trésorier)

Jacques Périé (Secrétaire)

Informations médiathèque

jeudi 11 juin de 15h à 18h : atelier pour adultes, « petites reliures japonaises »

La reliure japonaise est une méthode élégante de reliure pratiquée en Extrême Orient. Cette technique sans colle, permet de réaliser carnets, livrets ou albums.

L'atelier est animé par Marie-Claire Metge-Debens des archives départementales. Les inscriptions sont prises à la bibliothèque, nombre de participants limité ; matériel fourni.

Tennis club de Vigoulet-Auzil



Tarif spécial du 13 juin au 30 septembre 2015 :

Inscriptions club licence comprise :

- 1^{er} adulte de la famille : 60 €
- 2^e adulte de la famille : 50 €
- jeune de 18 à 25 ans : 40 €
- jeune de 10 à 18 ans : 30 €
- jeune < à 10 ans inscrit à l'école de tennis du club et licencié : 10 €

Un tarif exceptionnel de 35 euros est proposé aux féminines de 18 ans et plus.

- En sus : Clef des Terrains = 7 €
- ou Clef des Éclairages = 7 €

Coût des licences 2015 seules :

- adultes (nés le 31/12/1996 et avant) : 25 €
- jeunes (nés le 1/1/1997 et après) : 16 €

La licence 2015 est valide et nécessaire du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015.

La rubrique **diététique**

Un vent de légèreté souffle sur Vigoulet... Non, il ne s'agit pas du vent d'Autan, plutôt d'une brise légère, stimulante, qui nous susurre qu'il est encore temps d'affiner notre ligne avant l'été. Nous allons donc mettre à profit ces quelques semaines avant le maillot de bain.

Les légumes nouveaux tombent à point !

On a envie de fraîcheur, ça tombe bien, les marchés regorgent de légumes et fruits de toutes les couleurs.

Consommez les frais, en salade, à chaque repas. Bourrés de vitamines, ce sont d'excellents antioxydants. Ils nous protègent et en plus, ils nous donnent une jolie peau. Amusez-vous, mariez fruits et légumes, surprenez vos convives, surprenez vos papilles ! Quelques grains de fruit de la passion dans une salade verte, un peu de pamplemousse et quelques crevettes dans un saladier de pousses d'épinards... On adore ! Cuits, en accompagnement de vos viandes et féculents, ils remplissent notre assiette, sans culpabilité. Variez les modes de cuisson : à la plancha, au four, à la vapeur... mais toujours légers, et bien épicés pour le plaisir des petits et grands.

Attention aux assaisonnements !

L'huile d'olive, c'est du bon gras, d'accord, mais c'est tout de même du gras ! Alors, on a la main douce sur l'assaisonnement !

Mollo sur l'apéro !

Le rosé bien frais, la bière qui sort du frigo... oui, pour le plaisir, mais toujours après

un grand verre d'eau qui éteindra d'abord notre soif.

Le soleil brille, envie d'extérieur

On reprend les longues promenades en couple, avec les copains, les enfants, les petits enfants. Et pourquoi pas une randonnée-pique-nique le week-end prochain en famille ? On prévoit des crudités à picorer (tomates-cerises, bâtonnets de concombre et de carottes, sucrose... à tremper dans une sauce fromage blanc-ciboulette), un taboulé aux légumes, un peu de jambon, de pain, de fromage frais et de beaux fruits. Et surtout, on se promène, avant et après le déjeuner, pour le plaisir, et pour la ligne.

Cette année, c'est décidé, j'allège les repas festifs

Attention, dès les beaux jours, les invitations se bousculent et les occasions de faire exploser le compteur à calories ne manquent pas. Cette année, ce sera différent : je prends les bonnes habitudes dès le départ : moins de gras, plus de fibres !

Pour mon prochain déjeuner :

- De belles tomates pleines de soleil, un concombre charnu, un bouquet de basilic, une vinaigrette légère, et quelques grammes de féta, et je pars pour la Grèce !
- Des brochettes de poulet au barbecue, une ratatouille généreuse, quelques pommes de terre grenaille et je me balade sur la Riviera.
- Une coupe de gariguettes ou de ciflorettes (selon le marché), pour finir en beauté ! Et, de surcroît, la fraise est un des fruits les moins sucrés !

Mes invités sont comblés, ils ont mangé à volonté, ils se sont régalé sans culpabilité !

Cette année, c'est décidé, je me fais plaisir, et en plus, j'affine ma ligne pour l'été !



Un érudit illustre et discret à Auzil :

Ernest Roschach (1837-1909)

1. archiviste de la mairie et conservateur du musée de Toulouse
2. sa personnalité et sa vie à Auzil
3. historien de Toulouse et du Languedoc

De 1892 à 1908, Ernest Roschach, personnalité singulière, à la fois très considérée dans les cercles culturels de son temps et d'une discrétion extrême, a vécu à Auzil, au lieu-dit Martranel dont les maisons se trouvent en limite de la commune de Vigoulet-Auzil, et les terres principalement sur la commune voisine de Portet-sur-Garonne.

Edmond Pottier, historien de l'art et conservateur du Musée du Louvre, écrivait en 1909, dans l'éloge qu'il fit d'Ernest Roschach à l'Institut de France : « *Roschach jouissait à Toulouse d'une grande réputation malgré la timidité de son caractère et son humeur presque sauvage qui le tenait éloigné du monde. Il vivait seul au milieu de ses livres, entouré de respect et d'égards. Pendant qua-*

rante ans, il fut membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse dont il devint le secrétaire perpétuel ».

En 1940, parmi les douze biographies d'hommes illustres de Toulouse, éditées par le bulletin municipal de Toulouse, figure celle de Roschach, présenté comme un « *grand toulousain* », mais Louis Soulé qui l'écrivit, prit soin de mentionner en introduction « *En dehors de quelques initiés, rares sont aujourd'hui les toulousains qui l'ont connu ou se souviennent de lui* ». Aujourd'hui, grâce à Internet, on découvre qu'Ernest Roschach n'est plus un « *illustre inconnu* ». Une simple recherche révèle sa contribution importante à la sauvegarde, à l'inventaire et à la connaissance du patrimoine culturel toulousain, ainsi qu'à l'histoire de Toulouse et du Languedoc. Nous le présenterons successivement aux lecteurs du Lien :

- en tant qu'archiviste et conservateur de musée à Toulouse,
- dans sa vie à Auzil et pour ce qu'elle nous aide à connaître de sa personnalité,
- en tant qu'historien pour sa contribution à l'histoire du Languedoc.

1. Ernest Roschach, archiviste et conservateur de musée

On retiendra qu'Ernest Roschach né le 10 septembre 1837 à Toulouse et mort le 26 mars 1909 dans cette même ville est un archiviste, un historien et un conservateur de musée, spécialiste de l'histoire de Toulouse et du Languedoc. Il est surtout connu aujourd'hui pour avoir été, de 1863 à 1898, le grand archiviste restaurateur des archives municipales de Toulouse alors situées dans la tour des archives ou Donjon du Capitole. Simultanément, de 1862 à 1898, il fut inspecteur des antiquités de la Haute-Garonne et conser-



vateur du Musée des Augustins et du Musée Saint-Raymond, pendant la période où ces bâtiments furent restaurés et aménagés par Viollet-le-Duc.

Ses débuts

Ernest Roschach était le fils unique d'un employé d'intendance militaire d'origine alsacienne, venu s'établir à Toulouse, qui francisa son nom en Rocha jusqu'à ce que son fils reprenne le patronyme originel. Il est né au n°7 rue des Balances (aujourd'hui rue Gambetta). Il fit de très brillantes études au Lycée de Fermat. À moins de vingt ans, il devenait professeur de rhétorique au collège de Moissac où il continua sa production littéraire, dont des poèmes, qui le fit connaître jusqu'à Paris et accrurent sa réputation à Toulouse. En même temps très attiré par les arts et lui-même très bon dessinateur, il s'intégra dans les milieux artistiques toulousains pour lesquels il rédigea des critiques très appréciées, il fut l'ami de Jules Garipuy et un familier de son atelier qui était le lieu de rendez-vous du milieu artistique et littéraire toulousain.

Le conservateur du musée de Toulouse



La rue Ernest Roschach entre le palais du Capitole et la tour des archives ou Donjon du Capitole, aujourd'hui Office du tourisme.

En 1862, le maire de Toulouse, Jean Patras de Campaigno, le sollicita, alors qu'il était à peine âgé de 25 ans, pour lui confier la mission d'établir un inventaire détaillé des œuvres détenues par le Musée de Toulouse, dit aujourd'hui Musée des Augustins. Selon son ami l'historien Desazars de Montgailhard qui écrivit son éloge « *le Musée était dans un état d'incurie et de désordre inouïs* ». « *Mais Roschach possédait toutes les qualités voulues pour bien remplir cette mission délicate. Il connaissait à fond l'histoire générale. Il s'était appliqué à étudier l'histoire locale. Il savait*

dessiner à merveille. Il était extrêmement prudent, sinon méfiant. Il devait devenir le plus exact des érudits et le plus scrupuleux des archéologues. On peut en juger par le Catalogue qu'il en dressa et qui fut achevé dès le mois d'octobre 1864, mais qui ne fut imprimé qu'en 1865 ».

Même si sa fonction d'archiviste de la ville de Toulouse devint par la suite son activité dominante, Roschach garda tout au long de sa carrière le titre de conservateur du Musée de Toulouse.

L'archiviste municipal de Toulouse

Une autre question préoccupait le maire de Toulouse : le classement des archives municipales qui, selon Desazars, « *se trouvaient dans le plus grand désordre par l'incurie des archivistes autant que par l'insuffisance et par le délabrement des locaux affectés à ce service. Un inspecteur général du Ministère de l'intérieur, M. de Rozière, insistait pour qu'il s'empressât de lui donner un local convenable et qu'il en confiât le classement à un archiviste actif, soigneux et compétent* », « *le comte de Campaigno fit choix d'Ernest Roschach, qu'il investit des fonctions d'archiviste municipal par arrêté du 25 novembre 1863. Ernest Roschach se mit aussitôt à l'œuvre, et, sans préparation spéciale antérieure, par ses seules ressources, il ne devait pas tarder à acquérir l'instruction technique et la méthode scientifique de l'érudition la plus solide et la plus précise* ».

Roschach devait exercer la fonction d'archiviste de la ville de Toulouse jusqu'à sa mise à la retraite, âgé de 61 ans, en juin 1898. Les archives municipales ont mis en ligne sur leur site web l'histoire de la tour des Archives ou Donjon du Capitole par Roschach et l'inventaire du fonds qu'il a constitué, appelé inventaire de Roschach. À suivre...

Roland Darré



Photographie de groupe de la Société archéologique du Midi de la France, devant l'entrée de l'Hôtel d'Assézat à Toulouse, après le banquet du jubilé offert en 1907 en l'honneur d'Ernest Roschach et de Jules de Lahondes. Ernest Roschach est au premier rang, au centre, sur la première marche.

À propos d'un solstice, le Soleil



Lorsque tu te lèves, les Hommes vivent, quand tu te couches, ils meurent, car tu es temps qui s'écoule et c'est par toi que l'on vit. Tous les yeux sont fixés sur ta beauté jusqu'à ce que tu disparaisses derrière l'horizon. « Hymne au Soleil d'Akenaton - Akenaton »

Durant leur existence, les êtres humains du 21^e siècle ne se préoccupent guère de la marche du soleil :

- le lever du soleil signifie les levers difficiles, le départ au travail,
- le soleil à son zénith, la courte pause du repas,
- son coucher réunit la famille pour le repas, la lecture et surtout la télévision.

Peut-être à l'occasion des vacances, le soleil est la principale préoccupation. On consulte la météo pour savoir s'il nous dispensera sa lumière, sa chaleur. Le soir quelques âmes sensibles s'attarderont sur la plage déserte, ou simplement sur le balcon de leur hôtel pour admirer « le coucher du soleil ».

Par contre, dès le début de l'Humanité, la marche de ce cercle lumineux et chaud leur apportait la joie, le bien-être lorsqu'à l'horizon, il apparaissait, dispensant la lumière, la vie. À son couchant, l'obscurité naissante, la peur, l'angoisse.

C'est alors qu'apparurent les premières interrogations sur le sens de la vie, sur l'au-delà, de la renaissance.

C'est la naissance des premiers rites funéraires, ces rites qui vont nier la mort.

La vie de l'Homme c'est la marche du soleil qui renaît à la vie après sa disparition.

C'est l'apparition des premières constructions solaires.

Le soleil tant attendu, espéré que l'on essayait de capturer, de comprendre sa course à travers les alignements de pierres dressées, comme à Carnac. À Stonehenge un cercle de monolithes filtre les rayons du soleil indiquant les équinoxes et les solstices, dont la connaissance est nécessaire, entre autres, à la préparation des récoltes futures.

De ces premières manifestations culturelles naquirent les premières religions.

Le soleil deviendra celui qui crée, celui qui donne la vie, qui règle l'existence des êtres humains, de la flore et de la faune. Dieu.

En Egypte, le soleil est déifié sous le nom de Râ. La nuit, sur sa barque, il disparaît au royaume des morts pour revenir sur terre au petit matin. Le pharaon est Amon dieu personnifié. Plus tard, le soleil deviendra Aton sous le règne d'Akenaton. Aton, dieu unique, annonciateur des religions monothéistes.

En Grèce Hélios qui traverse le ciel du matin au soir dans son char tiré par quatre chevaux blancs. Apollon, symbole de la beauté. Les flèches de son arc concrétisent le pouvoir des rayons solaires.

En Inde, Surya, dieu du soleil tiré sur son char par sept chevaux, dirigés par Aruna dieu de l'Aurore.

Le culte de Mytra, né un 25 décembre. C'est le dispensateur de la vie par l'entremise du soleil dont il est la manifestation.

Chez les Incas, c'est le symbole de la puissance. Il avait le droit de vie et de mort. Dieu de la guerre, pour l'apaiser et lui conserver sa puissance, sur les marches des temples on lui offrait le cœur et le sang des sacrifiés.

La course du soleil est réglée par les équinoxes et les solstices. Le solstice d'hiver c'est la naissance de la lumière. Pour les Chrétiens la naissance du Christ. Il annonce la maturation des cultures qui mûriront dès l'équinoxe de printemps. Le solstice d'été annonce la fin programmée du soleil, insensiblement sa lumière va faiblir. L'Homme va essayer de retarder sa chute, par les sacrifices humains. Aujourd'hui par les feux de la Saint Jean, les roues enflammées qui descendent de la montagne.

Peine perdue, le soleil inexorablement poursuit sa route.

Un jour, au cours d'un voyage dans le Sud Marocain, on nous amena dans les dunes pour assister au lever du soleil. Lorsque le disque lumineux émergea lentement de la crête des dunes, les assistants émus et fascinés applaudirent à la renaissance, au retour de la vie.

Georges Fréchin

Professionnels à Vigoulet

Infirmière DE libérale

Corinne BARONE QUASIMODO
2 avenue des Coteaux
05 61 75 92 12 - 06 14 77 14 04

Diététicienne Nutritionniste

Sophie VIARS
13, allée du parc
05.61.25.09.65 - 06.30.115.115
sophie.viars@gmail.com

TAXI Jean-Jacques

8, allée J.Ducuing
Jour et nuit. CB acceptée
06 85 22 83 36

Chambre d'hôtes

Arquier - 17 avenue des Pyrénées
05 61 75 80 76 / 06 21 59 43 94
infos@arquier.com

Agence immobilière

Point Sud immobilier
2 Avenue des Coteaux
05 61 75 18 54 - 06 18 03 27 04
www.immobilier-toulouse-sud.com

Poney Club de Vigoulet-Auzil

Allée du Parc
05 61 73 42 05 - 06 62 61 32 55
www.poneyclubdevigoulet.ffe.com

Conseil & Patrimoine

Sébastien VIARS
13 allée du Parc
05 61 73 13 03 - 06 66 87 26 08
www.sv-patrimoine.fr

Médecins

Dr G. DONATI - Dr T. BOUSSINEAU
2 avenue des Coteaux
05 61 75 19 79

Dentiste

Dr L. BESSIERES
2 avenue des Coteaux
05 61 75 10 29

Services à la personne

Leila MOHAMED
Aide aux personnes à mobilités réduites
Garde d'enfants de plus de 3 ans
06 33 37 66 66

Pierre de BOISSEZON
Aide aux personnes âgées, petits travaux
Canto-Cocut
1, Avenue des Coteaux
05 61 00 50 81 ou 07 82 35 28 63

Auberge du Tournebride

9 avenue du Souleilla
05 61 73 34 49
www.aubergedutournebride.fr

Club hippique de Vigoulet-Auzil

15 avenue du Souleilla
05 61 73 36 32
www.clubhippique.com

Sophrologie

Florence Fargier
12 Allée la Guérinière
06 47 68 99 13
www.sos-phrologie.fr/flodemeter@yahoo.fr

Soins de beauté et bien-être

Peignoir & Kimono
2, avenue des coteaux
06 83 36 09 10
www.peignoiretkimono.fr

Pharmacies de garde : un seul numéro

Un nouveau service « RESOGARDES » mis en place par le syndicat des pharmaciens de la Haute-Garonne.

Il vous suffit de composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde de votre secteur. Ce service vous indique les trois pharmacies les plus proches du centre de la commune d'appel et vous donne les informations nécessaires pour vous y rendre. Vous trouverez également des informations relatives à ce nouveau service sur le panneau signalétique collé sur la vitrine de votre pharmacie.

Numéros d'urgence

- **112** : Numéro européen d'urgences
- **15** : SAMU (urgences médicales)
- **17** : Urgences police/gendarmerie
- **18** : Urgences Pompiers

Pharmacie de nuit

Pharmacie de garde pour le secteur :
76 allées Jean-Jaurès - Toulouse
05 61 62 38 05

Rappel

Urgence panne d'électricité :
0810 333 081

Horaires médiathèque

- lundi de 14 h à 16 h, école et tout public
- mardi de 10 h à 12 h, crèche, maternelle et tout public
- mercredi de 16 h à 18 h, tout public
- jeudi de 15 h 30 à 17 h 30, tout public
- vendredi de 17 h à 19 h, tout public
- samedi de 10 h à 12 h, tout public

Lors des vacances scolaires :

- mardi de 10 h à 12 h, tout public
- jeudi de 15 h 30 à 17 h 30, tout public
- samedi de 10 h à 12 h, tout public

TAD 119

Attention, notez bien que la réservation du TAD 119 (Transport à la demande) se fait désormais **2 heures à l'avance** pour un départ toutes les demi-heures.

Profitez de cette véritable amélioration pour les Vigoulétains.

Pour information, le TAD vous permet aussi de vous déplacer d'un point à l'autre de notre village.

FÊTE 12-14 JUIN

VIGOULET - AUZIL

Venez fêter Vigoulet aux îles !

Vendredi 12 juin

19h : ouverture de la buvette, du manège des petits, et de trois stands de la fête foraine

20h : démonstrations et spectacles (danse classique, arabesque, Qi Dance, modern jazz, atelier lyrique)

22h30 : spectacle pyrotechnique

Samedi 13 juin

9h-16h : tournoi de tennis en double

10h-12h : initiation au tennis baby

10h : ouverture de la buvette, du manège des petits et de trois stands de la fête foraine

10h : audition de la classe piano et guitare de l'Acselva

14h-18h30 : - Jeux d'adresse, d'équilibre, de réflexion, de tir, ateliers de création, de découverte de la nature, pour les enfants et les adultes

- Tournoi d'échecs

- Tournoi de football avec le club omnisport des coteaux

- Tours de poney et cheval organisé par S.C.E Poney Club

19h : apéritif offert par le Comité des fêtes

20h : dîner des îles (*sur réservation*)

21h30-2h : soirée dansante avec l'Orchestre *Tropica*

Dimanche 14 juin

8h : ouverture de la buvette

8h30-17h : vide-grenier, brocante et marché des créateurs
(*sur inscription*)

9h30-11h : randonnée familiale, rendez-vous devant la mairie

10h-12h : tournoi de pétanque

11h : messe chantée à l'église

12h : démonstration du club hippique et escorte des cavaliers

12h30 : pique-nique tiré du sac

14h : audition de guitare des élèves de l'Alaé

14h30 : spectacle des enfants de l'Alaé

16h : jeux avec les enfants

**Toutes les activités se déroulent autour de la mairie de Vigoulet-Auzil.
Enfilez vos colliers de fleurs, chemises hawaïennes et pagnes colorés !**

**Pour toute information : www.mairie-vigoulet-auzil.fr
et comfetes.va@gmail.com**

